

SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de l'Arrondissement de Beauport, tenue le jeudi 23 septembre 2021 à 9 heures, par Visioconférence, Québec.

Sont présents: Monsieur Stevens Mélançon, conseiller du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial et président d'arrondissement
Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Sont également présents: Monsieur Stephan Bugay, directeur d'arrondissement
Madame Ginette Bergevin, assistante-greffière d'arrondissement

Est absent: Monsieur Jérémie Ernould, conseiller du district électoral de Robert-Giffard

Le président de l'arrondissement constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

CA5-2021-0140 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, appuyée par monsieur le président Stevens Melançon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens portant sur les points inscrits à l'ordre du jour

Une période de questions portant uniquement sur les points inscrits à l'ordre du jour, d'une durée maximale de quinze minutes, est tenue à l'intention des citoyens présents et pour les questions reçues par courriel.

Avis de motion et projets de règlement

CA5-2021-0141 Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Chutes-Montmorency, R.C.A.5V.Q. 293 (Omnibus Saint-Grégoire, quartier des Chutes-Montmorency, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial)-GT2021-276*

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu de reporter l'adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Chutes-Montmorency*, R.C.A.5V.Q. 293 (Omnibus Saint-Grégoire, quartier des Chutes-Montmorency, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

CA5-2021-0142 **Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Chutes-Montmorency*, R.C.A.5V.Q. 293 (Omnibus Saint-Grégoire, quartier des Chutes-Montmorency, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial)-GT2021-276**

Sur la proposition de monsieur le président Stevens Mélançon, appuyée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, il est résolu de reporter l'avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier des Chutes-Montmorency*, R.C.A.5V.Q. 293 (Omnibus Saint-Grégoire, quartier des Chutes-Montmorency, district de la Chute-Montmorency–Seigneurial).

Adoptée à l'unanimité

Clôture

Conformément aux dispositions de l'article 39 du *Règlement intérieur du conseil d'Arrondissement de Beauport sur la régie interne et la procédure d'assemblée*, R.C.A.5V.Q. 1, le président de l'arrondissement déclare la séance close à 9 h 06, puisque le conseil a disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour.

Ginette Bergevin
Assistante-greffière
d'arrondissement

Stevens Mélançon
Président de
l'arrondissement